

**32e session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Afghanistan**

**Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 21 Janvier 2019)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation de l’Afghanistan, conduite par S.E. Mme Adela RAZ et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg salue les progrès réalisés par l’Afghanistan dans le domaine des droits de l’homme, telle que la mise en place de son plan d’action national « femmes et paix et sécurité », ainsi que ses efforts entrepris en terme d’accès à l’éducation.

Il importe de renforcer ces acquis dans le cadre du processus de paix en cours et des prochaines échéances électorales.

Le Luxembourg reste préoccupé par les défis sécuritaires et humanitaires dans le pays.

A cet égard, le Luxembourg souhaite formuler les 4 recommandations suivantes :

1. S’engager davantage dans la lutte contre les violences faites aux femmes et faire en sorte que les auteurs soient traduits en justice ;
2. Mettre en œuvre une politique de protection effective des défenseurs des droits de l’homme, en concertation avec la société civile ;
3. Ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, en vue de l’abolition totale de la peine de mort ;
4. Finaliser l’adoption du mécanisme de financement de la mise en place du plan d’action national « femmes et paix et sécurité » ;

Je vous remercie, Monsieur le Président.